



**HAL**  
open science

## L'émergence du pôle végétal angevin (1965-1985)

Cristiana Pavie, Louis-Marie Rivière

► **To cite this version:**

Cristiana Pavie, Louis-Marie Rivière. L'émergence du pôle végétal angevin (1965-1985). Archives d'Anjou : mélanges d'histoire et d'archéologie angevines, 2011, 2011, pp.133-146. hal-03439130

**HAL Id: hal-03439130**

**<https://univ-angers.hal.science/hal-03439130v1>**

Submitted on 22 Nov 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## L'émergence du pôle végétal angevin (1965-1985)

Cristiana Oghina-Pavie, historienne, UMR CERHIO, Université d'Angers  
Louis-Marie Rivière, directeur de recherche ER, Institut national de la recherche agronomique

Centre horticole de premier rang en France et en Europe depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, l'Anjou est un territoire où des secteurs complémentaires, économiques et intellectuels, s'articulent autour des productions végétales. Le label « pôle de compétitivité à vocation mondiale » attribué par le gouvernement depuis 2005 réunit, sous la gouvernance de Végépolys, des entreprises des filières du végétal spécialisé<sup>1</sup>, des centres de formation et des organismes de recherche, dont la « concentration est unique en Europe »<sup>2</sup>.

Cette dynamique tripartite – production, formation, recherche – prend naissance dans les années 1965-1985. Elle trouve ses origines à la fois dans les tendances générales de l'évolution de l'horticulture et dans les initiatives locales qui ont contribué à l'émergence d'un mode de structuration particulière au territoire angevin et au domaine du végétal. Sans chercher à tout prix des moments ou des personnages fondateurs, nous nous proposons d'identifier et de décrire certains éléments qui ont concouru à cette émergence dans le secteur de l'horticulture.

### Un projet pour l'horticulture : la Vallée de l'Authion, au-delà de l'aménagement

[image pole 8] (légende) Réunion de travail pour l'aménagement de la vallée de l'Authion. Au centre, Edgard Pisani. A sa droite, Robert Minier et Pierre Détriché. Collection particulière Pierre Détriché.

Le projet d'aménagement de la Vallée de l'Authion a eu des conséquences à long terme, autres que celles liées directement aux aspects d'aménagement du territoire<sup>3</sup>. Le projet est lié au nom d'Edgard Pisani et porte l'empreinte de sa conception de l'agriculture – qu'il résume par le triptyque : le produit, l'espace et l'homme – et du rôle de l'État dans la régulation des marchés<sup>4</sup>. Le projet de l'Authion est, pour le dirigeant national et l'élu local qu'est Edgard Pisani, l'exemple même de l'approche globale d'une question agricole. En l'occurrence, au cœur de ce projet, la question de l'horticulture en Maine-et-Loire est posée pour la première fois comme une problématique complexe. Les aspects géographiques, sociaux et économiques de la question horticole sont identifiés, reliés entre eux et inscrits à la fois dans la tradition et dans un projet du territoire. En cela le projet de la Vallée de l'Authion a eu une importance capitale.

Pour Edgard Pisani, en 1966, la création d'un complexe horticole et maraîcher dans la Vallée de l'Authion représente le passage d'une agriculture traditionnelle à l'agriculture intensive dont le chiffre d'affaires, pour la même surface cultivée, peut être multiplié par 10, 20 ou 30. Ce calcul repose sur un pari : l'horticulture française serait capable de mettre à profit les possibilités d'exportation, dont la balance est déficitaire à l'époque, et de saisir le marché européen dominé par la concurrence hollandaise et danoise, dans le contexte

<sup>1</sup> - Huit filières professionnelles sont concernées : horticulture ornementale, maraîchage, semences, arboriculture, viticulture, plantes médicinales, champignons et cidre.

<sup>2</sup> - *Végépolys – Pôle de compétitivité du végétal spécialisé*, Dossier d'information presse mis à jour septembre 2009, p. 2.

<sup>3</sup> - Voir l'article Jean-Baptiste Humeau dans ce volume.

<sup>4</sup> - Ministre de l'Agriculture (1961-1962, 1962-1966) et de l'Équipement (1966-1967), conseiller général de Maine-et-Loire (1964-1965) et maire de Montreuil-Bellay (1965-1975). Edgard Pisani, *Un vieil homme et la terre. Neuf milliards d'êtres à nourrir. La nature et les sociétés rurales à sauvegarder*, Paris, Éditions du Seuil, 2004, p. 49-54 et 99-100.

favorable d'une forte augmentation de la consommation de végétaux de pépinière et de fleurs coupées dans tous les pays de l'Ouest. Pour le Maine-et-Loire, le développement de l'horticulture est présenté comme une solution alternative à l'industrialisation, l'adaptation nécessaire et profitable d'une activité agricole traditionnelle, source d'emploi, de richesse et de modernisation. L'opposition entre horticulture et industrie vient en complément de la politique d'industrialisation menée par la Chambre de commerce et d'industrie et les collectivités territoriales angevines depuis le début des années 1950. L'accueil des usines Thomson, Bull ou Jouveinal, considérés comme les premiers succès de cette stratégie économique, ne peut toutefois faire oublier la fermeture définitive des usines Bessonneau. En 1966, l'immense chantier de destruction des usines, en plein cœur de la ville, rappelle la fragilité industrielle de la région. Le plaidoyer en faveur de l'horticulture invoque tout autant les arguments d'une activité agricole que celles du développement industriel, une sorte de voie médiane, plus adaptée à la spécificité historique et naturelle de la région que l'industrie, mais tout autant capable d'apporter une solution aux défis démographiques et économiques.

« En revanche, partir du climat et du sol, c'est-à-dire de ce que la nature a apporté, partir de la tradition des hommes, c'est-à-dire ce que l'histoire a apporté, c'est exploiter une richesse naturelle, et vraiment dans notre tension entre l'Est et l'Ouest de la France, avoir des sites naturels à exploiter dans l'Ouest constitue une chance qui n'est pas tellement répandue. Si bien que pouvoir, à partir d'une intensification de l'agriculture, résoudre un problème économique national, résoudre un problème d'emploi dans une région qui est en surabondance de peuplement, résoudre un problème urbain qui se pose, résoudre enfin un problème d'équilibre en créant des activités nouvelles nous est apparu comme une solution très positive<sup>5</sup>. »

Les prévisions du Plan Pisani en 1966 envisagent la mise à la disposition de l'horticulture et du maraîchage d'une surface de 2500 hectares qui représenteraient 4 milliards d'anciens francs de revenus et 3000 emplois : « une usine de 20 km de long ». Aménagement hydraulique, étude pédologique, analyse de la structure de la propriété, mise en place des mécanismes juridiques pour résoudre les problèmes fonciers, création de stations de vente en Europe et de lignes aériennes, construction d'habitations nouvelles, organisation d'un dispositif de formations allant du collège à une école supérieure d'horticulture – le projet Pisani est ambitieux et très complexe. Son intérêt serait d'abord local : les agriculteurs de la Vallée pourraient se reconvertir aux cultures spécialisées, les horticulteurs de la ville d'Angers, sous la pression urbaine, s'installer dans une zonée aménagée selon leurs besoins. Mais, la pression urbaine étant un phénomène général, les horticulteurs de la région parisienne, de Tours et d'Orléans, seraient également attirés vers cet ensemble horticole. La Vallée de l'Authion aménagée, comme solution de repli pour l'horticulture péri-urbaine en quête de terrains, serait une voie d'accès à la prééminence nationale dans ce domaine économique. Vilmorin, prestigieuse entreprise semencière, installe son siège à La Ménitrie en 1969.

La rhétorique du projet mobilise des éléments qui confèrent à l'horticulture une place de choix dans la politique territoriale : modernisation, attractivité, réputation nationale, compétitivité internationale. « Une chance comme il n'en existe guère en France pour une région, comme il n'en existe guère d'autres pour le Maine-et-Loire »<sup>6</sup>.

La mise en oeuvre de ce vaste plan suppose, dans la conception du ministre, non seulement une volonté de réaliser, mais aussi une volonté d'organiser. En 1967 est créée la

---

<sup>5</sup> Arch. dép. Maine-et-Loire, 112 J 3. Fonds sur l'aménagement de la vallée de l'Authion, intervention d'Edgard Pisani, à la réunion du 5 février 1966 pour la création d'un complexe horticole dans la région d'Angers

<sup>6</sup> *Ibidem*.

SADRAL (Société pour l'aménagement et le développement de la Vallée de la Loire Authion)<sup>7</sup>, société d'économie mixte qui met en présence trois types de partenaires : collectivités territoriales, administration et professionnels. L'étude, l'analyse des besoins, la réflexion prospective sont ainsi placées au carrefour des intérêts publics généraux (État), locaux (Conseil général, mairies), des intérêts privés collectifs (coopératives, groupements et syndicats de professionnels) et particuliers (entreprises). L'organisation de ce mode de collaboration, non exempt de tensions et difficultés, représente, sans doute, une des conséquences les plus importantes à long terme du projet de la Vallée de l'Authion. Ce projet réunit autour de la problématique de l'horticulture un réseau formalisé dans lequel les acteurs sont progressivement conduits à mesurer l'enjeu que l'horticulture représente pour la Vallée et pour l'ensemble de la région angevine dans son positionnement économique national, voire européen.

Au-delà de l'aménagement proprement dit, par la prise en compte de la problématique de l'horticulture comme un ensemble complexe, la constitution de réseaux formalisés surpassant les clivages privé/public et les filières de production et la construction d'un discours valorisant l'attractivité du territoire, le projet de l'Authion marque une étape importante dans l'émergence du pôle végétal.

## L'enseignement supérieur horticole

L'École Nationale d'Ingénieurs des Travaux Agricoles – Option Horticulture (ENITA-H) - ouvre ses portes à la rentrée 1971. Les négociations qui précèdent le décret de création de l'ENITA-H<sup>8</sup> d'Angers sont importantes à la fois pour le positionnement de l'Anjou au niveau national et pour l'articulation entre enseignement et production au niveau régional.

Depuis la création de l'École supérieure de l'horticulture à Versailles en 1874, l'enseignement supérieur de l'horticulture est le seul fait de cette école nationale. La réorganisation des écoles d'agriculture au début des années 1960 et la création des écoles d'ingénieurs des travaux agricoles à Bordeaux, Clermont-Ferrand, Nantes et Dijon complètent le dispositif de formation agronomique. La réforme de l'enseignement horticole suit le même modèle. À l'École nationale supérieure d'horticulture de Versailles (ENSH), le ministère de l'Agriculture prévoit de substituer deux formations : une destinée à des ingénieurs « concepteurs », à Versailles, en deux ans (de niveau Bac + 6) et l'autre destinée à des ingénieurs de travaux ou techniques (de niveau Bac + 4)<sup>9</sup>. L'implantation de cette deuxième école à Angers est une décision volontariste<sup>10</sup> du ministre de l'Agriculture (puis de l'Équipement) de l'époque, Edgard Pisani. Le projet d'aménagement de la Vallée de l'Authion comprend explicitement un plan de formation initiale et supérieure destiné à l'enseignement et à la reconversion des personnels de l'agriculture, de la viticulture et de l'horticulture : le collège de Montreuil-Bellay, les nouveaux bâtiments du lycée agricole du Fresne et l'ENITA-H d'Angers sont intégrés dans ce plan de formation.

---

<sup>7</sup> D'autres organismes de concertation sont créés autour de ce projet : le CARA (Comité d'aménagement rural de l'Authion), le Comité d'expansion Loire-Authion et l'Entente interdépartementale.

<sup>8</sup> Décret 71-224 du 19 mars 1971 (*JO* du 27 mars 1971) créant l'École Nationale d'Ingénieurs de Travaux Agricoles - Option Horticulture à Angers. L'école sera le plus souvent dénommée ENITH – École Nationale d'Ingénieur des Techniques Horticoles.

<sup>9</sup> Arch. dép. Maine-et-Loire, PROV / 11 ETP 6. Fonds Institut national de l'horticulture, École supérieure de Versailles, *Rapport sur l'étude de la réforme de l'enseignement de l'horticulture*, tome 1. Lettre de M. Soupault, Directeur général de l'enseignement et des affaires professionnelles et scolaires pour le ministre de l'Agriculture au directeur de l'ENSH, le 7 décembre 1964.

<sup>10</sup> *Histoire du pôle végétal en Anjou*, Table ronde avec la participation de Jean de Balathier, Daniel Loiseau, Pierre Moreau, Louis-Marie Rivière, Institut municipal d'Angers, le 6 mars 2008.

Le projet de création d'une école d'envergure nationale est aussi considéré comme un moyen de promouvoir à un niveau plus élevé les ambitions horticoles de la région angevine.

« Ce n'est pas par hasard que nous avons décidé d'accueillir dans les prochaines années l'École nationale des ingénieurs de travaux horticoles. Si j'ai décidé de la mettre là c'est que j'ai fait le pari du succès de l'opération de l'Authion, parce que pour une école d'horticulture, avoir sous ses yeux cette extraordinaire expérience que représenterait cet effort de production dans sa diversité serait extrêmement fécond<sup>11</sup>. »

La création d'une nouvelle école supérieure d'horticulture vient donc compléter le projet régional du ministre. Elle vient, dans le même temps, troubler le monopole versaillais sur l'enseignement supérieur horticole. L'étude menée à l'ENSH pendant les années 1965-1971 dans le but de différencier les deux niveaux d'enseignement révèle la préoccupation des enseignants de Versailles d'intégrer ce changement imposé par le ministère de tutelle dans l'évolution générale des professions horticoles. Ils défendent la continuité de l'ENSH sur le site versaillais en invoquant la présence forte de l'horticulture dans la région parisienne et les liens établis entre l'école et la recherche en agronomie et en biologie végétale effectuée au centre CNRS de Gif-sur-Yvette et à l'INRA de Versailles<sup>12</sup>. Les ingénieurs agronomes spécialisés dans l'horticulture qui seront formés à Versailles auront, en vertu de cette proximité avec la recherche et du niveau élevé de recrutement, une vocation plus générale et une solide formation scientifique. Quant aux ingénieurs qui seront formés à Angers – ingénieurs d'exécution, des travaux ou des techniques agricoles, spécialisation horticulture – ils auront non pas le titre d'ingénieur agronome mais celui d'Ingénieur des Travaux Agricoles. L'enseignement prévu comprendrait le niveau propédeutique des connaissances scientifiques et des connaissances techniques qui leur permettraient d'intégrer immédiatement la profession à la sortie de l'école.

Les discussions sur les objectifs, les programmes d'enseignement et les débouchés prévus pour les élèves des deux écoles se déroulent en 1965 à la fois à Versailles et à Angers. Pour le site versaillais, les réunions ont lieu au sein du Conseil général de l'école. Les groupes de travail sont composés essentiellement d'enseignants. À Angers, en mars et juin 1965, le représentant du ministère<sup>13</sup> convoque à ces réunions les acteurs concernés dans la région angevine : représentants de l'École supérieure d'agriculture, du lycée agricole privé de Pouillé, de la Chambre d'agriculture, du Laboratoire de recherche en physiologie végétale, de la station d'arboriculture fruitière de l'INRA, de la ville d'Angers, du Conseil général et un grand nombre de professionnels de l'horticulture. Les procès verbaux de ces deux réunions expriment, au-delà de la rhétorique administrative, une approche très différente de celle des réunions versaillaises. La création de l'école à Angers est fortement et unanimement souhaitée. Les professionnels manifestent en termes très limpides la volonté d'investir l'école et de s'investir dans la formation qui y sera dispensée.

« Une idée très nette ressort des propos tenus à Angers : le désir de la profession d'apporter sa contribution à la formation de ces ingénieurs. Cela se traduit par la conception d'un enseignement dit "ouvert", par opposition à celui pratiqué ordinairement par les seuls

---

<sup>11</sup> Arch. dép. Maine-et-Loire, 112 J 3. Fonds sur l'aménagement de la vallée de l'Authion. Intervention d'Edgard Pisani, à la réunion du 5 février 1966 pour la Création d'un complexe horticole dans la région d'Angers.

<sup>12</sup> L'intention première d'Edgard Pisani étant de délocaliser l'ENSH à Angers. Entretien avec Noëlle Dorion. (NB : Tous les entretiens cités, sauf indication contraire, ont été réalisés par Cristiana Oghina-Pavie dans le cadre de l'enquête de mémoire orale du programme « Histoire, mémoire et archives du végétal en Anjou » entre 2004 et 2010).

<sup>13</sup> Jean Dixméras, ingénieur en chef des services agricoles et inspecteur de la protection des végétaux à Angers.

professeurs de métier et qui serait dit "classique". (...) Cela est très tentant et permettrait le passage souhaité du stade d'élève à celui d'ingénieur actif. Ce projet pose donc des problèmes délicats. Il est en tout cas remarquable que plusieurs exploitants de la région se soient spontanément offerts à collaborer à l'enseignement. L'étude de ce projet est bien accueillie par la profession qui sent, par cette forme d'enseignement ouvert, qu'elle peut et doit jouer un rôle utile dans la formation des éléments qu'elle est susceptible d'employer<sup>14</sup>. »

La composition de ce groupe de travail inscrit réellement l'étude préliminaire sur la création de l'ENITA-H dans la dynamique déclenchée par le projet de l'Authion, tel que Edgard Pisani le souhaitait. Les horticulteurs angevins avancent des propositions concrètes concernant la participation des professionnels à la formation des futurs ingénieurs des techniques horticoles. Ils envisagent des visites dans les exploitations de la région pendant les deux premières années. Les deux années suivantes, de spécialisation, seraient l'occasion pour les professionnels de présenter des cours concernant les techniques pratiquées dans chaque secteur de culture spécialisée : arboriculture, pépinière, floriculture, bulbiculture. Pendant ces deux années, les professionnels proposent d'accueillir les étudiants en stage, sur des sujets précis associant recherche et pratique, avec un co-encadrement du dirigeant d'entreprise et d'un professeur de l'école.

Mis en garde sur les conséquences de cette collaboration – la nécessité de moderniser constamment les exploitations afin d'offrir aux étudiants des lieux de formation exemplaires – les professionnels envisagent la possibilité d'institutionnaliser les liens entre la profession et l'école, avec des engagements pluriannuels fermes de la part des chefs d'entreprise. Un lieu spécial devrait être construit au sein des bâtiments de l'école, destiné précisément aux contacts entre les élèves et les professionnels<sup>15</sup>. Symboliquement, ils entendent ainsi s'approprier un espace dans ce lieu de formation. Le danger de cet enseignement en prise avec les milieux horticoles angevins serait, d'après les représentants du ministère, d'en faire une école régionale, tandis que son but est de devenir une école nationale, voire européenne. Au contraire, répondent les professionnels, les avantages de cette implication forte seront de tirer intégralement parti de l'installation dans une région d'horticulture « complète et variée ».

En conclusion de ces quelques mois de négociations, les programmes d'enseignement envisagés pour la future école comprennent effectivement l'intervention des professionnels dans l'enseignement et l'encadrement des étudiants. Ils sont accompagnés d'un argumentaire qui reprend les arguments avancés à Angers.

« L'École d'ingénieurs des techniques horticoles trouve sa justification à la fois dans la structure générale recherchée pour l'enseignement supérieur agronomique et dans la valeur, toujours plus grande, de l'horticulture dans l'expansion démographique et économique aussi bien comme art que comme métier. (...) Tel est le but de l'école que l'on envisage de créer à Angers. Le programme développé ci-après découle de ces considérations et répond à ces préoccupations. Le choix de la région d'Angers est particulièrement adapté au but poursuivi puisque le climat, le milieu scientifique, économique et humain et plus particulièrement la vocation et la réputation horticoles de la région seront autant de facteurs favorables à la réalisation de ce projet<sup>16</sup>. »

---

<sup>14</sup> Arch. dép. Maine-et-Loire PROV / 11 ETP 6. Fonds Institut national de l'horticulture, École supérieure de Versailles, *Rapport sur l'étude de la réforme de l'enseignement de l'horticulture*, tome 1. Procès-verbal de la réunion du 18 mars 1965. M. Dixméras relate la réunion tenue le 12 mars 1965 par les membres d'un groupe de travail rassemblant des représentants des différents secteurs horticoles de la région d'Angers pour étudier les conditions de la création d'une ENITH dans leur ville.

<sup>15</sup> *Loc. cit.*, Consultation du groupe d'études d'Angers le 5 juillet 1965 sur le projet d'école d'horticulture

<sup>16</sup> *Loc. cit.* Tome 2, *But de l'École*.

L'ouverture de l'école d'Angers qui paraissait imminente en 1966 est reportée de quatre ans et les négociations avec l'ENSH laissent paraître des tensions et une certaine concurrence, amplifiées encore après 1971. Il est quand même remarquable de noter que le corps enseignant, dès le départ, comporte de nombreux ingénieurs issus de l'école de Versailles, et que la structure des programmes reste très marquée par une certaine filiation, notamment pour ce qui concerne l'organisation de l'enseignement par filières économiques en fin de cycle.

## La territorialisation de la recherche

Jusqu'au début des années 1970, l'articulation entre productions végétales et recherche scientifique semble faible, si l'on se fie aux déclarations d'intentions avancées lors de la mise en place du Plan Pisani. Seuls les liens entre la production horticole et l'enseignement technique et supérieur sont posés comme la base du complexe à vocation nationale et internationale. Nulle trace, dans les discours de l'époque, d'arguments que les pouvoirs publics ou les professionnels auraient pu tirer de la présence à Angers d'une Station d'arboriculture et viticulture rattachée à l'INRA ou de l'activité du Laboratoire de recherche en physiologie végétale.

La recherche intègre très rapidement ce dispositif local, entre 1968 et 1972. La première jonction entre les projets d'aménagement et la recherche publique est réalisée au cours de l'étude des sols de la Vallée de l'Authion, commandée par la SADRAL à une équipe de Montpellier en 1968, sous la responsabilité scientifique du service de cartographie des sols de l'INRA<sup>17</sup>. Simultanément – et sans doute à l'occasion des contacts au niveau national entre Edgard Pisani et les dirigeants nationaux de l'INRA<sup>18</sup> – se profile le projet de création d'un centre INRA à Angers, en étoffant le dispositif déjà existant. Il est ainsi proposé à la Station nationale d'essais de semences, à la recherche de locaux et de terrains plus vastes que le siège d'alors, rue de Picpus à Paris, de s'installer à Angers et des démarches sont entreprises par l'INRA pour dégager les crédits nécessaires à l'acquisition des terrains. « Faute de décisions unanimes et fermes sur ce projet, faute d'adhésion des responsables pour quitter la région parisienne, il n'y a pas eu de suite »<sup>19</sup>, et la station s'installera à la Minière, en région parisienne<sup>20</sup>. L'unité de pathologie végétale (phytobactériologie), délocalisée de Versailles en 1970 est le premier résultat notable de cette politique de renforcement de la recherche publique locale.

Faut-il voir dans ce développement institutionnel un effet de la dynamique locale qu'envisage de provoquer Edgard Pisani ? Si l'on ne peut nier la pression que l'homme politique a pu exercer sur les dirigeants de l'INRA afin d'obtenir le renforcement des moyens attribués à la recherche angevine, elle n'est pas le seul élément d'explication. La consolidation de la recherche angevine dans le domaine du végétal s'opère dans un contexte

---

<sup>17</sup> Créé en 1968 à la demande de la DGRST (Direction générale de la recherche scientifique et technique), le service de cartographie des sols de l'INRA avait déjà été sollicité par des sociétés d'économie mixte pour des études pédologiques. Ce service, réunissant des chercheurs de l'Institut, coordonnait et validait les études de terrain, comme celle entreprise en Anjou par l'équipe de Montpellier. D'après Stéphane Hénin, entretien réalisé par Denis Poupardin en 1997 dans *Archorales*, Tome 1, <http://www.inra.fr/archorales>.

<sup>18</sup> Selon le témoignage de Jean Salette : « Il se trouve, parallèlement, qu'Edgard Pisani, qui avait été entre-temps parachuté en Maine-et-Loire, avait manifesté son souhait que l'INRA s'intéresse davantage à son département. Il avait insisté auprès de G. Drouineau pour que l'INRA s'y développe. Celui-ci a fait ce qu'il savait fort bien faire : mettre en place une station de phytobactériologie, puis une station d'agronomie ; l'amorce d'un nouveau Centre pour l'INRA », Jean Salette, entretien réalisé par D. Poupardin et D. Desbrosses en 2000-2001, dans *Archorales*, Tome 9, <http://www.inra.fr/archorales>

<sup>19</sup> Arch. dép. Maine-et-Loire, 112 J 34, Aménagement de la vallée de l'Authion, Rapport de visite à la station de pathologie végétale, le 21 octobre 1970.

<sup>20</sup> L'arrivée de la SNES en Anjou se fera néanmoins en 1993.

politique favorable à la territorialisation de la recherche publique. Les V<sup>e</sup> (1966-1970) et VI<sup>e</sup> (1971-1975) Plans de modernisation et d'équipement fixent des objectifs favorables au déploiement régional d'une recherche publique qui, selon la politique gouvernementale, doit répondre aux finalités économiques et sociales<sup>21</sup>. La DGRST, pilote de la politique nationale de recherche, fait de la décentralisation des installations de recherche une action prioritaire, dans l'intention de constituer des pôles de recherche localisés dans les régions. Il est créé en 1967 une Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR) qui veille à la concrétisation des programmes de recherche et à leurs retombées financières. Dans l'esprit de cette politique nationale, la recherche doit se rapprocher des intérêts économiques, à la fois géographiquement et par ses objectifs.

L'INRA précise ses intentions de développer des programmes de recherche « fondamentale orientée » en concertation avec les professions agricoles<sup>22</sup>, tandis que les financements publics de l'Institut, en forte baisse dès la fin des années 1960, laissent une place croissante aux contrats de recherche avec les organismes privés. Dans ce contexte, la création du Centre INRA d'Angers représente une phase d'ancrage territorial de la recherche agronomique. Le profil thématique du centre se définit donc en concordance avec les domaines agronomiques qui caractérisent le territoire : les productions végétales spécialisées. La décision de créer une station d'agronomie à Angers cible d'emblée le créneau thématique de l'horticulture<sup>23</sup>. La station d'amélioration des plantes adjoint à ses travaux sur les arbres fruitiers (pommier, poirier et porte-greffe) un laboratoire dédié entièrement à l'amélioration des plantes ligneuses d'ornement. La création d'une équipe spécialisée horticulture ornementale est, selon les acteurs de l'époque, le résultat de la demande conjointe des chercheurs de l'INRA et des professionnels locaux et notamment de l'influence que Robert Minier, pépiniériste, ingénieur agronome et membre de l'Académie d'agriculture, a su exercer auprès du département de génétique de l'INRA<sup>24</sup>.

La spécialisation du nouveau Centre INRA est ainsi l'effet de la rencontre entre l'action de la recherche, incitée par la politique nationale à prendre en compte les objectifs finalisés des professionnels, et l'action des horticulteurs locaux confrontés à des problématiques techniques et économiques nouvelles.

En effet, tous les secteurs du végétal spécialisé sont en pleine mutation technique et dans une période d'essor économique considérable entre 1965 et 1975. La demande des végétaux de pépinière est en pleine expansion sur le marché amateur, grâce aux constructions individuelles, et sur le marché des espaces verts, grâce aux aménagements collectifs urbains et routiers. La France est largement importatrice de plantes. Selon une enquête réalisée par la Commission de la production et des marchés de la Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire, l'importation de bulbes et fleurs coupées en 1966 est 6 fois plus importante en volume et 14 fois plus importante en valeur qu'en 1960. Pour l'horticulture générale, la même enquête

---

<sup>21</sup> Ghislaine Bidault, *Un paysage institutionnel transformé. Planification, régionalisation et organismes (1958-1985)*, dans Alain Chatriot, Vincent Duclert (sous la direction de), *Le gouvernement de la recherche. Histoire d'un engagement politique de Pierre Mendès France à Charles de Gaulle (1955-1969)*, Paris, La Découverte, 2006, p. 150-155.

<sup>22</sup> Alain Chatriot, *L'INRA et la coordination des politiques scientifiques, 1953-1968*, dans Christophe Bonneuil, Gilles Denis, Jean-Luc Mayaud, *Sciences, chercheurs et agriculture. Pour une histoire de la recherche agronomique*, Paris, Éditions Quae, L'Harmattan, 2008, p. 151-152.

<sup>23</sup> Jean Salette est nommé en 1972 à Angers, dans le but de créer la station d'agronomie. Spécialiste des prairies, il continue son activité dans ce domaine à Lusignan, tout en développant à Angers les recherches sur l'horticulture. « Le nom de Salette a été avancé pour le pouvoir. Sans doute, n'y avait-il pas beaucoup d'herbages aux alentours et l'avenir du Centre d'Angers semblait résider davantage dans l'horticulture que dans la culture des prairies ! », Jean Salette, entretien réalisé par D. Poupardin et D. Desbrosses en 2000-2001, dans *Archorales*, Tome 9, <http://www.inra.fr/archorales>

<sup>24</sup> Entretien avec Luc Decourtye.

enregistre une progression de l'importation de 22 % entre 1965 et 1966<sup>25</sup>. La marge de progression de la production nationale est donc large, à la condition indispensable d'une production compétitive face à la concurrence des produits étrangers, notamment hollandais. Les nombreux changements techniques (arrosage automatique, mécanisation du repiquage, de l'arrachage, de l'empotage), les investissements matériels (serres et tunnels plastiques) et notamment l'apparition de la culture en conteneur entraînent des mutations structurales dans les entreprises. De la pépinière jusqu'aux jardinerie qui font leur apparition, toutes les étapes de la production et de la commercialisation des plantes sont transformées. Les témoins de l'époque s'accordent à qualifier cette période de passage à l'« horticulture industrielle »<sup>26</sup> et même de « révolution horticole », car elle est vécue comme une période de rupture, de changement structural dans la production horticole. La qualité du matériel végétal – originalité et protection juridique des variétés proposées à la vente, état sanitaire, rapidité et sécurité de la multiplication – et la maîtrise des processus physiologiques – nutrition minérale, développement, forçage – posent des problèmes qui sont, au-delà des aspects techniques, des problèmes scientifiques.

**[image pole 7] Légende : Robert Minier. Collection particulière Fam. Minier.**

Les liens entre la production horticole et les sciences biologiques et agronomiques se resserrent autour de ces problématiques communes. La culture des plantes de pépinière en conteneur est un des exemples les plus remarquables de cette co-construction de savoirs dont les effets en cascade transforment profondément le quotidien des professionnels de l'horticulture. Robert Minier est, en 1968, un des premiers pépiniéristes français à s'intéresser à cette technique culturale innovante qui a fait son apparition aux États-Unis et ensuite dans les pays du Nord de l'Europe. Il collabore avec une équipe de l'INRA de Versailles<sup>27</sup> qui étudie la possibilité d'employer d'autres matériaux que la tourbe comme substrat pour la culture hors-sol, à une époque où la demande des professionnels n'était pas encore clairement formulée. Avec le développement des recherches en agronomie appliquée à l'horticulture à Angers, à l'INRA et l'ENITH<sup>28</sup>, les questionnements scientifiques de la culture en conteneur se définissent directement en réponse aux problèmes techniques soulevés par la pratique horticole et notamment en lien étroit avec les pépiniéristes de la région. La composition et les propriétés des substrats, le développement du système racinaire, la nutrition, l'arrosage, le coût écologique des matériaux demandent des solutions concrètes adaptées aux nouvelles techniques de culture, solutions que la pratique et la connaissance empirique ne peuvent pas apporter. Elles imposent, en amont, l'étude des aspects plus fondamentaux par les sciences expérimentales – physique, chimie, biologie végétale – qui appréhendent la culture en conteneur comme un système de problèmes scientifiques liés entre eux. Les conséquences sur la production de plantes en pépinière sont considérables : productivité accrue, économie d'eau et de fertilisants, raccourcissement des cycles de culture, régularité de la production, mécanisation des gestes techniques, confort dans l'entretien et le transport et commercialisation plus aisée. Il ne s'agit donc pas d'une simple amélioration technique, mais bien d'un changement structural : « La culture en conteneur n'est pas liée au sol, mais comme une industrie, elle est liée aux équipements »<sup>29</sup>.

Le Laboratoire de recherche en physiologie végétale (LRPV), créé en 1962, cible, quant à lui, un autre type d'innovation : l'utilisation de la culture des plantes *in vitro* dans l'horticulture. Dirigé par Révérend Père Gildas Beauchesne, directeur de recherche au CNRS,

---

<sup>25</sup> *Anjou Agricole* du 10 novembre 1967.

<sup>26</sup> Entretien avec André Briant.

<sup>27</sup> Y. Coïc et C. Lesaint de Unité de recherche nutrition azotée des plantes - Biologie végétale, INRA Versailles.

<sup>28</sup> André Dartigues, Francis Lemaire et Louis-Marie Rivière.

<sup>29</sup> Entretien avec Louis-Marie Rivière.

le laboratoire est lié par une convention de recherche avec l'État et fonctionne avec des crédits annuels du Conseil général de Maine-et-Loire, de la Ville d'Angers, du CNRS, de l'INRA et du Comité interprofessionnel de l'horticulture. Le LRPV est géré par une association et ses recherches sont supervisées par un bureau, composé des représentants des financeurs et présidé par une personnalité extérieure. Sa place dans le paysage scientifique local et national des années 1960 et 1970 reste à étudier. Il représente, au-delà de la recherche proprement dite, un signe fort de l'investissement du Conseil général dans le domaine du végétal, un pari fait sur un domaine scientifique de pointe et sur l'innovation horticole. Le laboratoire s'inscrit aussi dans un réseau original d'expérimentation avec les organismes professionnels et notamment avec le Comité interprofessionnel de l'horticulture, créé par le ministère de l'Agriculture en 1964 et doté en 1969 d'une unité expérimentale à Angers<sup>30</sup>. Cette unité, située à Belle-Beille à proximité des locaux du LRPV et de l'INRA, développe des programmes d'expérimentation avec les deux organismes voisins sur la sélection sanitaire, la micro-propagation et sur les techniques de culture en conteneur et en serre.

Dans les années 1972-1973, le LRPV est en pourparlers avec des entreprises privées localisées en dehors de la région pour la valorisation de ses recherches sur la micro-propagation des chrysanthèmes. Les négociations sont portées par l'ANVAR qui informe régulièrement le préfet des retombées financières envisagées et de leur répartition entre l'association qui gère le laboratoire, l'État et le Conseil général. Ce dernier souhaite imposer l'obligation pour les entreprises partenaires d'installer leur production horticole dans le Maine-et-Loire. L'ANVAR fournit également une appréciation globale du laboratoire et reconforte les pouvoirs locaux sur le rôle moteur joué par la recherche dans le développement de l'horticulture.

« En conclusion, nous dirons que pour l'horticulture française, la recherche n'est guère perçue comme partie intégrante de la profession. Cependant de par le monde, une grande mutation est en cours de démarrage avec les cultures *in vitro* "en usine". Le Laboratoire de physiologie végétale d'Angers est pour nous un élément essentiel au service des horticulteurs pépiniéristes français afin que ceux-ci puissent rester compétitifs dans le futur. Il serait à notre avis dommage de ne pas soutenir un laboratoire qui aidera cette profession importante dans notre pays et en particulier en Val de Loire, à être en pointe à l'échelon mondial<sup>31</sup>. »

### **Structuration, animation, communication – émergence d'un pôle végétal**

La Chambre de commerce et d'industrie d'Angers crée le Pôle de recherche et innovation à Angers en 1982, avec un statut d'association, dans le but de renforcer les liens entre la recherche, l'enseignement supérieur et les entreprises. Le PRIA, animé par Daniel Loiseau, conseiller au service Industrie de la CCI, a une vocation généraliste. L'intérêt pour le domaine végétal se manifeste rapidement après sa création, lors des discussions entre des personnalités appartenant aux organismes de recherche – INRA, LRPV, Université d'Angers – sur le potentiel d'innovation de la culture *in vitro*. À la demande de Marion Guillou, déléguée régionale à recherche et à la technologie, le PRIA rédige un rapport sur ce sujet et profile ainsi le Pôle de physiologie végétale<sup>32</sup>. Structure d'animation, ce pôle est surtout un outil de communication entre les chercheurs et les entreprises de production. Par des réunions régulières, débats, visites d'entreprises et de laboratoires, création de chaires de professeurs invités, accompagnement des stages en entreprise, rédaction de fiches thématiques et de rapports, le pôle prépare et accompagne les contrats de plan État-Région dans le domaine du

<sup>30</sup> Le CNIH a été dissout en 1997.

<sup>31</sup> Arch. dép. Maine-et-Loire, 396 W 104, Lettre de l'ANVAR au préfet de Maine-et-Loire, septembre 1973.

<sup>32</sup> Entretien avec Daniel Loiseau.

végétal. La recherche de financements de l'État ou des collectivités locales pour les projets conjoints des entreprises et des organismes de recherche et d'enseignement stimule et renforce la structuration du pôle<sup>33</sup>. Il se place délibérément dans une logique de recherche « pré-compétitive », c'est-à-dire favorisant non pas les produits innovants, mais les méthodes pour les obtenir, recherche considérée comme profitable à un ensemble de partenaires professionnels afin de gommer les enjeux concurrentiels sur un plan local et de favoriser une dynamique collective.

Il nous semble important de noter que cet effort de structuration porté par la CCI intervient précisément à la suite d'une période de crise, même si le pôle ne se veut pas une réponse à un besoin conjoncturel des entreprises. Les chocs pétroliers avaient atteint de plein fouet le secteur de l'horticulture. La crise oblige à reconsidérer la construction et l'utilisation des serres horticoles et donc des investissements lourds pour les établissements producteurs, tandis que les pouvoirs publics diminuent les aides concernant ces installations considérées comme de grandes consommatrices d'énergie<sup>34</sup>. Le marché classique de la pépinière connaît un ralentissement sous l'effet de la décélération dans la construction individuelle. Il subit par ailleurs des transformations importantes, notamment par la diversification des modes de distribution – jardineries, grandes surfaces commerciales – adaptées à la vente de plantes en végétation et prêtes à planter, cultivées en conteneur. S'ajoutent les effets d'un nouveau système d'imposition, « aux frais réels »<sup>35</sup> qui alourdit le financement des stocks en période d'inflation. Le deuxième choc pétrolier et les conditions particulières d'un hiver précoce et prolongé suffisent à donner à cette période difficile la tournure d'une crise.

En Anjou, une série de dépôts de bilan et licenciements touchent pendant l'été 1981 les principales pépinières : Détriché, Minier, Levavasseur, Lepage, Delaunay. Dans un communiqué de presse, Jean-Marc Minier, président de la Commission pépinière à l'Union horticole de l'Anjou, explique la nature de la crise par « des causes climatiques, conjoncturelles et structurelles propres aux entreprises de main-d'œuvre à cycle de production long<sup>36</sup> » et attire l'attention des pouvoirs publics sur les conséquences économiques de la crise de la pépinière en Anjou. Les acteurs de l'époque portent une analyse rétrospective sur la crise de 1981 comme étant un moment<sup>37</sup> – difficile et avec des conséquences humaines importantes – d'adaptation aux contraintes techniques, foncières, commerciales et managériales, le passage obligé à cette horticulture industrielle imposée par les changements dans la production et la distribution<sup>38</sup>.

La technicité accrue du domaine horticole renforce le rôle des structures de conseil, comme le Bureau horticole régional (BHR) créé en 1983, dans la continuité du Groupement départemental pour le développement horticole, en lien avec la Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire, avec un statut de société d'intérêt collectif agricole, sous forme de société par actions à directoire et conseil de surveillance. Il est conçu, dès le début, comme un bureau de conseil sur des aspects techniques et stratégiques. L'équipe d'ingénieurs effectue des missions de conseil concernant les techniques de culture, la création et la gestion des entreprises, la mise en marché des produits et la veille documentaire. La création du BHR est soutenue par la Région des Pays de la Loire qui voit dans cette structure une « courroie de transmission »

---

<sup>33</sup> *Histoire du pôle végétal en Anjou*, Table ronde avec la participation de Jean de Balathier, Daniel Loiseau, Pierre Moreau, Louis-Marie Rivière, Institut municipal d'Angers, le 6 mars 2008.

<sup>34</sup> Éric Henry, « Le développement et la situation actuelle de l'horticulture ornementale en Anjou », dans *Comptes rendus de l'Académie d'Agriculture de France. L'avenir des filières spécialisées en Anjou*, Colloque organisé avec le Pôle de recherche et d'innovation d'Angers (PRIA), les 12 et 13 mai 1993, vol. 79, n° 3 1993, p.24.

<sup>35</sup> Entretiens avec Pierre Détriché.

<sup>36</sup> « La crise menace l'horticulture angevine : 2500 emplois », *Courrier de l'Ouest*, le 5 juillet 1981.

<sup>37</sup> Entretiens avec Jean-Marc Minier, André Briant, Pierre Détriché, Luc-André Lepage.

<sup>38</sup> Éric Henry, « Le développement et la situation... », *op.cit.* p. 25.

entre les entreprises et les pouvoirs publics, un relais d'information et de communication entre les services économiques des collectivités locales et les professionnels de l'horticulture<sup>39</sup>. Le BHR joue également un rôle d'outil de promotion de l'horticulture régionale au sein de la profession, sur le plan national et international. Il organise un salon professionnel bisannuel, *Anjou vert*, dès 1981 dans les locaux de la Foire exposition, place de La Rochefoucault à Angers. À partir de 1985, il a lieu dans les nouveaux locaux du Parc des expositions, devient annuel, prend le nom de Salon du végétal et devient la vitrine internationale du végétal angevin.

Le Pôle de physiologie végétale entreprend aussi des actions de communication. En 1984, aux Floralies de Nantes, ensuite lors d'une visite des ministres européens de l'Agriculture à Beaufort-en-Vallée, le Pôle présente les recherches sur la culture *in vitro* et leurs développements industriels dans les entreprises de la région. L'exposition, constituée d'éprouvettes géantes, est placée sous le slogan « L'Anjou à la conquête de l'espace végétal »<sup>40</sup>.

Ces actions marquent le début d'une véritable politique de communication qui comprend trois aspects principaux. Premièrement, elle met en avant le mot **végétal**. Rappelant aussi bien l'expression « productions végétales » que la « biologie végétale », ce mot évite de communiquer sur chaque filière professionnelle en particulier (horticulture, semences, arboriculture...) <sup>41</sup>. Deuxièmement, la communication se focalise sur l'idée de **pôle**, c'est-à-dire d'un ensemble cohérent de composantes complémentaires – production, recherche, enseignement – qui concourent à renforcer le potentiel d'innovation dans le domaine du végétal. Troisièmement, la communication insiste sur **l'attractivité** de la région angevine, présentée comme un environnement favorable, stimulant et accueillant par l'investissement fort des collectivités locales dans le domaine du végétal.

Le Pôle de physiologie végétale n'a pas vocation à représenter les filières du végétal spécialisé. Il ne se substitue pas aux syndicats, groupements professionnels, aux nombreux organismes techniques qui organisent les réseaux professionnels dans chaque filière du végétal spécialisé. Il a, en revanche, l'ambition de représenter une entité nouvelle qui émerge précisément de l'articulation entre production, recherche, enseignement et mobilisation des pouvoirs publics.

Dans la période charnière des années 1965-1985, l'évolution des techniques provoque des ruptures qui ont influencé considérablement et durablement la structure des entreprises et l'articulation des liens qu'elles entretiennent avec les organismes de recherche et de formation. De manière tout à fait originale en Anjou, et depuis le lancement du projet d'aménagement de la Vallée de l'Authion, le végétal est pris en compte comme une problématique générale et cet ensemble cohérent est investi comme un terrain propice aux projets et ambitions territoriales.

#### *Remerciements :*

---

<sup>39</sup> À la demande du premier président du comité directeur du BHR, André Briant, l'équipe d'ingénieurs conseillers est placée sous la responsabilité d'Éric Henry, ingénieur de l'ENSH de Versailles et ancien animateur de la SADRAL. Entretien avec André Briant.

<sup>40</sup> Participent à ces manifestations l'Université d'Angers, le LRPV et les entreprises Microviv et Challet-Herault. D. G. Strullu, « Le Pôle végétal », dans *L'Horticulture angevine des origines à l'an 2000. Historique de l'horticulture angevine, de ses différentes filières et des principales entreprises horticoles du département. Situation et perspectives à l'aube du 3<sup>e</sup> millénaire*, édité par la Société d'horticulture d'Angers et du département de Maine et Loire, Angers, 2000, p. 152-153.

<sup>41</sup> Selon Daniel Loiseau, le mot « végétal » marquait aussi une certaine distance par rapport à l'agriculture et invoquait davantage l'innovation. Entretien avec Daniel Loiseau.

Cette étude a été réalisée dans le cadre du programme HortiComBio, « Complexité d'un espace épistémologique : la relation science - pratique dans le cas de la biologie végétale et de l'horticulture », porté par l'UMR CERHIO (Université d'Angers) et soutenu par l'Institut des sciences de la communication du CNRS, PIR 2010.

**Sigles :**

ANVAR Agence nationale de valorisation de la recherche

BHR Bureau horticole régional

CCI Chambre de commerce et d'industrie

CNRS Centre national de la recherche scientifique

DGRST Direction Générale de la Recherche Scientifique et Technique

ENITA-H École Nationale d'Ingénieurs des Travaux Agricoles – Option Horticulture

ENSH École nationale supérieure d'horticulture de Versailles

INRA Institut national de la recherche agronomique

LRPV Laboratoire de recherche en physiologie végétale

SADRAL Société pour l'aménagement et le développement de la Vallée de la Loire Authion

SNES Station nationale d'essais de semences

Images : selon les besoins

[Image pole 2] Culture de plantes in vitro. Photo C. Pavie

[Image pole 3] Sélection de variétés fruitières à l'INRA Angers-Nantes. Photo C. Pavie

[Image pole 4] Verger botanique de l'INRA à Beaucozé. Collection de ressources génétiques du pommier, du poirier et des portes-greffe. Photo C. Pavie

[Image pole 5] Culture de semences potagères et florales dans la Vallée de l'Athion. Photo C. Pavie.

[Image pole 6] Catalogue des Pépinières Charles Détriché 1982. Collection particulière Pierre Détriché.